



**Association canadienne-française
pour l'avancement des sciences-
Section Manitoba**

200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
téléphone (204) 233 0210, télécopieur (204) 237 3240

Le
Bulletin
de
L'ACFAS-MANITOBA

Vol.6 - décembre 1997

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTENCE

En tant que nouveau président élu lors de la dernière assemblée générale, il me fait extrêmement plaisir de venir vous entretenir des activités d'ACFAS-Manitoba au cours de l'année 1997.

Comme vous le constaterez à la lecture du bulletin, nos activités n'ont pas été très nombreuses l'année dernière. En effet, nous avons organisé seulement deux conférences: M. JeanLuc Chodkiewicz, qui nous a entretenu de la société industrielle d'un point de vue anthropologique; et M. Jean-Claude Boulanger, qui a traité des dictionnaires et des normes linguistiques. À cela, il faut ajouter une excursion guidée à Narcisse par M. Ibrahima Diallo pour aller explorer le monde des couleuvres rayées.

S'il y a eu si peu d'activités cela est dû à deux facteurs. Tout d'abord, certaines activités ont été annulées en raison des inondations du printemps dernier. Ensuite, nous avons reçu la visite de moins de personnes du Québec ou d'ailleurs. Enfin, parce que la communauté, surtout à l'intérieur du CUSB, n'a pas répondu à l'invitation que j'ai lancée à la fin du mois d'août de venir présenter les résultats de leurs recherches. Les choses semblent vouloir bouger à nouveau en 1998 puisque trois activités ont déjà été organisées.

La survie de notre association ne tient qu'à un fil, en fait à un nombre magique, soit un minimum de 20 cotisants ou cotisantes. Aux dernières nouvelles de Montréal, nous avons 24 inscriptions. Tous les membres en règle sont donc encore une fois invités à solliciter leurs collègues et ami(e)s à s'inscrire à ACFAS-Manitoba. De plus, ceux et celles qui ont reçu leur avis de cotisation sont prié(e)s de ne pas négliger d'envoyer leur bon de renouvellement et leur chèque.

Les finances de l'association sont en bonne santé. Cela est peut-être lié au fait qu'il y a eu moins d'activités cette année. En fait, peu importe la raison, nous avons l'argent pour organiser plusieurs activités au cours des prochains mois. Il faut aussi constater que les sources de revenus se tarissent. Entre autres, nous ne pouvons plus compter sur le gouvernement du Québec, qui impose des contraintes trop restrictives pour attribuer ses fonds.

Je ne saurais terminer ce rapport sans remercier les autres membres du Bureau de direction pour leur appui et leur aide au cours de l'année. Je veux aussi donner un coup de chapeau à mon prédécesseur à ce poste, André Fauchon, pour tout ce qu'il a accompli pour assurer une vie des plus actives à ACFAS-Manitoba. *Chapeau bas!*

Comme je l'ai annoncé depuis un certain temps déjà aux membres du Bureau de direction, étant donné que je serai en année sabbatique, je n'assumerai pas la présidence de l'association l'année prochaine. Il faudra donc assurer soit l'intérim, soit la permanence d'une nouvelle présidence.

Le président d'ACFAS-Manitoba

Michel Verrette

Jouer avec les dimensions : un pont entre Picasso et M. Spock.

Conférence présentée au Collège universitaire de Saint-Boniface
le 4 mars 1996

par Michel Gagnon
Département de mathématique et d'informatique
Collège universitaire de Saint-Boniface



On aperçoit souvent, au bord d'un étang, de délicates créatures qui semblent défier les règles de la physique et du sens commun. À la surface de l'eau, des insectes se déplacent sans jamais briser cette mince pellicule imaginaire qui sépare l'air et l'eau. On les appelle les patineurs. Ils sont munis de longues pattes terminées par une touffe de poils très serrés qui agit un peu comme des raquettes dans la neige. Il leur est donc impossible de descendre sous l'eau. Leur vision est déficiente et ils perçoivent l'essentiel de leur monde en captant de leurs pattes sensibles les fines oscillations de la surface de l'eau. Ainsi, leur univers se résume à une surface et n'a que deux dimensions: avant-arrière et gauche-droite.

Ils ont en quelque sorte perdus le sens de la troisième dimension, la hauteur. Pour eux, il s'agit d'une dimension cachée qui dissimule toute l'information qui s'y trouve. Nous-mêmes ne pouvons percevoir que trois dimensions spatiales. Toutefois, rien n'empêche l'existence d'une quatrième dimension (ou plus) inaccessible à nos sens. Depuis les travaux de Riemann en 1854 qui ont démontré la cohérence mathématique de telles dimensions, un véritable engouement s'est installé non seulement chez les scientifiques mais aussi dans la communauté artistique. Des salons bourgeois du XIX^e siècle jusqu'à la science-fiction moderne, nous verrons comment chacun de ces groupes a pu faire usage de cette notion particulière et comment le nombre de dimensions influence toute notre perception de la réalité physique.

Imaginons d'abord ce que peut être l'univers des patineurs. Lorsqu'un baigneur entre dans l'eau, ils ne perçoivent que les vibrations provenant de deux objets circulaires qui grossissent graduellement. Ceci correspond aux chevilles, puis aux genoux et aux cuisses mais le patineur n'a aucun moyen de savoir de quoi il s'agit. Ensuite, ces objets s'unissent pour ne former qu'un cercle, le bassin, et deux autres petits cercles apparaissent soudainement. Ce sont les poignets. Finalement, aux épaules, tous les cercles se regroupent. Après cette expérience, le patineur a bien de la difficulté à expliquer ce qui vient de se produire. Il lui manque la perception de la troisième

dimension, la hauteur. L'accès à cette dimension lui aurait permis de voir le baigneur et de comprendre la succession de cercles. Il y a de nombreux exemples de situations complexes qui deviennent simple si on ajoute une autre dimension. Il suffit de penser à un labyrinthe sans toit. Au sol, en marchant d'un corridor à l'autre, on peut s'y perdre facilement. Toutefois, si on s'élève dans les airs, on peut voir les moindres détours du labyrinthe sans avoir à s'y engager. Trouver la bonne route devient alors un jeu d'enfant.

La quatrième dimension.

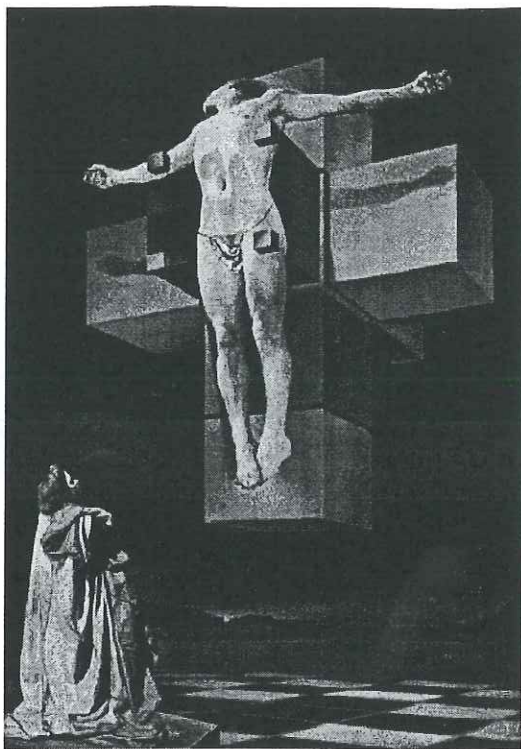
Ajouter une nouvelle dimension permet aussi de réaliser des exploits fantastiques. D'ailleurs, dès la fin du XIX^e siècle, des illusionnistes utilisèrent cette idée pour bernier la population. Le plus connu fut Henry Slade qui tenait des séances occultes dans les salons bourgeois de l'époque. Il invoquait des esprits de la quatrième dimension pour séparer des anneaux croisés ou retirer un objet d'une bouteille fermée. Mais, il tient sa célébrité du fait que lors de son arrestation pour imposture d'éminents physiciens l'appuyèrent en affirmant qu'il était possible d'effectuer de telles manipulations en utilisant la quatrième dimension. Pour le comprendre, imaginons que le monde se résume à la surface d'une feuille et dessinons y une horloge. Pour en inverser l'orientation, on doit absolument la soulever au-dessus de la feuille donc dans une autre dimension. On procède de la même façon pour retirer une bille enfermée dans une bouteille scellée.

Tout un mouvement de fascination pour la quatrième dimension s'est installé dans la communauté intellectuelle suite aux travaux de Georg Riemann en 1854. C'est lui qui a développé le formalisme pour traiter les espaces de dimension quelconque. Mais il a fait beaucoup plus que d'introduire les dimensions supérieures. Il a posé toutes les

bases mathématiques de la relativité d'Einstein en proposant que les forces soient causées par la courbure des dimensions supérieures invisibles. Il a aussi été le premier à introduire les espaces plusieurs fois connectés qui sont à la source des voyages fantastiques de la science-fiction moderne.

La popularité de la quatrième dimension fut à son maximum entre 1870 et 1920. Elle inspira Oscar Wilde, Fyodor Dostoyevsky, Marcel Proust et Lewis Carroll qui en fit le monde merveilleux d'Alice où le chat Cheshire pouvait disparaître en ne laissant que son sourire. Carroll était un mathématicien et il a utilisé l'idée des espaces connectés de Riemann. Ainsi, il voulait ouvrir l'esprit des jeunes à la possibilité de mondes parallèles où les lois de la nature seraient tout à fait différentes de celles qu'on connaît. Herbert G. Wells écrivit une nouvelle (*The Plattner Story*) dans laquelle un professeur de science, projeté dans la quatrième dimension, constate à son retour que son coeur est maintenant à droite.

L'influence a aussi touché les arts visuels. Pablo Picasso nous montra ses sujets vus de tous les angles à la fois (comme si on les voyait à partir d'une quatrième dimension d'espace). Pour Marcel Duchamp, la quatrième dimension fut celle du temps. Il nous en donna une merveilleuse représentation avec une femme fixée à plusieurs instants différents sur une même toile alors qu'elle descend un escalier (1912). Et plus tard, dans *Christus Hypercubus*, Salvatore Dali représenta le Christ sur une croix à trois dimensions (1955). En fait, il s'agit d'un hypercube à quatre dimensions déplié de la même façon qu'on peut déplier un cube pour qu'il tienne sur une surface.



Les théories d'Einstein.

Riemann voulait expliquer les forces par la géométrie de l'hyperespace. Toutefois, sans véritable principe physique, aucun progrès ne pouvait se faire. En 1905, Albert Einstein énonça le principe de la relativité restreinte qui l'amena à considérer le temps comme une dimension au même titre que les trois dimensions spatiales et lui permit de simplifier l'expression des lois naturelles. Les réflexions d'Einstein le conduisirent ensuite à énoncer le principe d'équivalence. Cette fois, Einstein trouva que l'attraction gravitationnelle est une conséquence de la géométrie de l'espace dont la courbure est causée par la présence des objets eux-mêmes. Par exemple, un ballon sur une trampoline courbe la surface de celle-ci. Si on y fait rouler une petite bille, elle est déviée comme si elle était soumise à une force d'attraction. Le formalisme pour exprimer ces idées était déjà prêt. C'était celui de Riemann écrit en 1854. Et sa réinterprétation physique par Einstein en 1915 donna naissance à la théorie de la relativité générale.

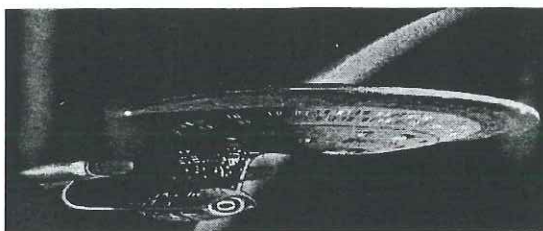
La prochaine étape fut réussie par Theodor Kaluza en 1919. En ajoutant une autre dimension spatiale, il parvint à montrer que la relativité générale, exprimée avec cinq dimensions, contient aussi la théorie de l'électromagnétisme découverte en 1864 par James Clerk Maxwell. C'est Oskar Klein, en 1926, qui expliqua pourquoi on ne peut pas percevoir cette dimension supplémentaire. Il proposa qu'elle soit enroulée sur elle-même telle une feuille dont on fait un cylindre. Il suffit alors que le rayon de courbure soit extrêmement petit pour qu'il devienne imperceptible et que le cylindre se confonde avec une simple ligne. De telles dimensions enroulées et invisibles suggèrent facilement l'idée de passages cachés qui permettraient d'effectuer des voyages formidables à des lieux autrement inaccessibles. On revient alors aux espaces connectés de Riemann et au "pays des merveilles". Dans la série Star Trek, on utilise un cristal qui aurait la propriété de déformer l'espace de la façon qu'on pourrait le faire avec un tapis pour atteindre l'autre extrémité en une seule enjambée.

La théorie des cordes.

Selon la théorie qui prévaut aujourd'hui, chaque particule est plutôt une corde minuscule, trop petite pour être distinguée et qui vibre à une fréquence particulière. Puisqu'une corde a un nombre infini de résonances, il y a un nombre infini de particules possibles et, ainsi, toute la place nécessaire pour expliquer la richesse du monde subatomique. Toutefois, pour être cohérente, la théorie des cordes doit s'écrire dans un espace à dix dimensions et satisfaire à une symétrie bien précise. Malgré tout, cette simple théorie de cordes vibrantes permet d'obtenir naturellement la théorie d'Einstein, le modèle standard et même la supergravité c'est-à-dire toute la physique moderne.

En fait, on ne comprend pas bien la théorie des cordes. Sa découverte s'est faite par hasard et non à partir de l'énoncé d'un principe fondamental. Nous avons une théorie qu'on ne sait pas résoudre. Malgré tout, on peut concevoir le schéma d'évolution de notre univers. A l'instant zéro, les dix dimensions sont équivalentes mais l'espace est instable. Il bascule alors vers l'explosion initiale, le Big Bang, et se scinde en deux parties. L'une devient l'univers visible à quatre dimensions et prend rapidement de l'expansion. L'autre s'effondre et s'enroule sur elle-même. Il s'agit de l'hyperespace à six dimensions. On croit que dans un avenir très lointain, l'univers visible cessera son

expansion et commencera à se contracter tandis que l'hyperespace se déroulera graduellement. Les physiciens du futur auront-ils alors maîtrisé l'hyperespace pour permettre à l'humanité de s'y enfuir avant le Big Crunch, l'implosion finale?



L'avenir des sociétés industrielles

Conférence présentée au Collège universitaire de Saint-Boniface
16 janvier, 1997

par Jean-Luc Chodkiewicz
Département d'anthropologie
Université du Manitoba

Nous n'avons pas besoin de spéculations mystiques sur les "Cycles de l'histoire" pour comprendre, par exemple, la chute de l'empire Romain ou de la Grèce, ou des Mayas du Mexique: chacune de ces civilisations a commis la même erreur de polluer son propre nid, en déboisant, en utilisant le sol et autres ressources sans tenir compte des effets à long terme. Beaucoup de sociétés préindustrielles sont mortes avec un soupir, parce qu'elles contrôlaient si peu d'énergie et de ressources qu'elles n'ont pas affecté leur environnement de façon marquée, mais les sociétés industrielles mourront avec un boom explosif. Notre sagesse n'a pas évolué aussi vite que notre technologie, et si nous menaçons la biosphère, ce n'est pas parce que nous sommes pires que les primitifs, mais parce que notre population croît trop rapidement et que notre pouvoir technologique est si énorme. Maintenant, les deux tiers des travailleurs produisent des

informations et des services, au lieu d'objets matériels, et seulement 3% travaillent directement sur une ferme. L'économie des sociétés industrielles riches, telles que le Canada ou les États Unis, est un mélange bizarre de socialisme d'état et de capitalisme oligopolistique: par exemple, plus de 80 millions de citoyens américains dépendent de la redistribution d'argent par l'état plutôt que d'une part des profits d'une entreprise capitaliste.

Comme toute les sociétés d'état, le Canada et les États Unis sont des sociétés stratifiées, divisées en classes ayant différent accès à la richesse et au pouvoir. Moins de la moitié des électeurs éligibles votent, que c'est généralement le candidat avec le plus d'argent qui gagne, et la plupart des décisions de nos représentants politiques sont des réponses aux demandes de groupés de pression.

Dans le pays le plus riche du monde, 35 millions d'Américains sont appauvris,

vivent dans des taudis, sans emploi ou avec des emplois à temps partiel (86% des jeunes noirs américains sont sans emploi).

Durant les années 1950, de nouveaux emplois apparurent par millions, surtout dans le traitement de l'information et les relations publiques. Habitues à être dociles et à ne pas réclamer, les femmes furent choisies pour ces travaux. D'abord, elles travaillèrent dans l'espoir de payer la première maison ou la première voiture de la famille. L'inflation et l'agrandissement du "Rêve américain" les força à garder cet emploi "temporaire" pour maintenir le standard de vie de la famille. Soudain les femmes se trouvèrent emprisonnées dans leur travail. Elles commencèrent à réaliser que leur contribution au budget familial était essentielle. Elles demandèrent à participer aux décisions importantes qui utilisaient l'argent qu'elles avaient gagné. Soudain la structure de la famille commença à changer, tandis, que les femmes demandaient aussi leurs droits: "Women's Lib" était née. Ce mouvement n'était que la reconnaissance d'un état de fait, c'est à dire le changement majeur dans la structure de la vie familiale, et l'importance croissante des femmes dans l'économie familiale et dans l'économie nationale, qui leur donnait le pouvoir d'influencer les décisions de la famille et de la nation.

Les enfants sont devenus de plus en plus chers et difficiles à élever pour ces femmes au travail: dans une société industrielle riche les enfants sont des investissements aussi ruineux qu'une hausse des impôts. La natalité a chuté de 3,69 à 1,81. Mais alors, si le mariage ne sert plus à procréer et à élever des enfants, à quoi bon le mariage, à quoi bon le sexe?

Les changements dans le mode de production ont causé des changements dans le statut économique et social des femmes, dans les taux de fertilité, le mariage, puis dans le

système politique et légal, avec les lois contre la discrimination sur la base de l'orientation sexuelle. Les effets de la société hyper-industrielle sur la religion sont aussi très marqués: de façon croissante, les fidèles tendent à choisir croyances et rituels comme les produits de leur supermarché. De nouveaux mouvements religieux sont nés pour satisfaire leur demande: les anthropologues soulignent que des motifs utilitaires sont derrière beaucoup de conversions à l'EST, l'église de la Scientologie ou l'Église d'Unification des Moonies, ainsi que beaucoup d'autres mouvements moins connus. L'évangile de l'enrichissement facile est prêché par ces églises électroniques, dont les dirigeants proclament leur vie luxueuse comme une démonstration que Dieu les a bénits!

En conclusion, vous voyez que les sociétés industrielles n'apparaissent pas à l'anthropologue comme de grands succès de l'évolution. Les forêts qui disparaissent, les lacs et les mers qui s'assèchent et se polluent, le réchauffement de la terre, la destruction de la couche d'ozone, l'aliénation, la pauvreté et l'exploitation de la plupart des êtres humains vivant aujourd'hui, tout cela sont des signes d'échec probable. Alors que les sociétés industrielles commencent à échouer en moins de deux siècles, d'autres sociétés, plus primitives, nous ont donné des modèles qui ont réussi pendant des dizaines de milliers d'années. Au lieu de désespérer, il nous faut du courage, de la persévérance et de l'imagination. La tâche de la nouvelle génération est formidable, mais les jeunes doivent comprendre l'urgence du problème. Comme Noé disait à sa femme un jour qu'elle voulait quitter son travail pour aller participer à une danse pour la pluie: "La construction de ce bateau a priorité!"



Norme et dictionnaire du français au Québec : mythes ou réalités ?

Conférence présentée au Collège universitaire de Saint-Boniface
le 28 octobre 1997

par Jean-Claude Boulanger
Département de linguistique
Université Laval

1. L'objet dictionnaire

Depuis des siècles, le dictionnaire est un instrument de référence privilégié qui fait autorité en matière de langue. Le pouvoir dont il est investi ou la puissance qui en émane concourent à le faire pénétrer dans une espèce de mythologie dans laquelle le dieu Norme commande le royaume des mots. Or la galaxie dictionnaire est organisée en systèmes beaucoup moins monolithiques, beaucoup plus protéiformes qu'on le croit généralement.

Objet didactique et produit d'ordre linguistique avant toute chose, ce genre de livre sur les mots est aussi une construction d'origine anthropologique et ethnologique ainsi qu'un instrument du savoir senti comme un lieu mémoriel d'accumulation des connaissances d'une nation sur sa langue et, accessoirement, sur le monde. Il traduit et exprime fidèlement la vision du monde que s'est forgé un groupe culturel, tout comme il dérive de ce milieu ambiant.

2. La non-singularité du français

La langue française ne se rencontre dans son intégralité chez aucun être humain. Corollairement à cette dimension anthropologique de la langue, on peut affirmer sans l'ombre d'un doute, qu'elle n'existe pas non plus dans sa plénitude sur aucun territoire où elle est connue ou en usage. Et il n'en a jamais été autrement depuis sa naissance officielle il y a presque douze siècles. Dans sa spatialité, le français a toujours été fragmenté, ondoyant et irradiant. Depuis les Serments de Strasbourg en 842, il est émaillé de traits régionaux de tous ordres : phonétiques, grammaticaux, lexicaux, etc. Ses frontières ne sont pas étanches, il a évolué et évolue encore diversement dans des terreaux différemment semés, et ces métamorphoses se réalisent selon des rythmes variables toujours conditionnés par l'histoire et par l'espace où il se déploie.

C'est dire que l'unité du français, et plus encore son unité normative, est une utopie, un concept théorique et idéal certes commode, mais parfaitement illusoire, que l'on ne peut concevoir aujourd'hui que comme une abstraction d'école qui permet de soutenir un édifice qui ne fut jamais stable et monolithique, justement parce qu'il prenait des figures diversement colorées selon les territoires où l'idiome s'épanouissait. À proprement parler, **le français** n'existe pas dans la réalité linguistique. On se sert de cette bannière pour désigner un type de langue qui s'oppose par exemple à l'espagnol et à l'anglais. Dans la réalité vivante du langage des francophones, seuls **des français** apparaissent et sont pertinents. Le français est un système de sous-systèmes qui, eux, sont actualisés dans des usages variables.

3. L'autogestion de la norme

Fait observable parmi de nombreux autres, collectivement, les Québécois ont pris en main et assumé la gestion de leurs ressources linguistiques, lexicales en particulier, y inclus la part commune héritée du rameau européen du français et le patrimoine que quatre siècles et demi d'histoire ont permis de façonner, d'accumuler et d'accroître. Il est désormais évident que la définition des référents doit s'élaborer et s'évaluer de l'intérieur, attendu que c'est la perception que l'on a de soi qui guide les réflexions, construit la réalité et dessine un profil du monde original et intégrateur. La référence initiale doit se faire à travers un usage linguistique national, organisé, valorisé et validé en conséquence. La norme du français du Québec peut alors être comprise comme la constitution et l'action du français laurentien qui réfère à une pratique dominante qui s'impose à d'autres pratiques langagières à l'intérieur de la communauté et qui en règle la réalisation.

La norme joue un rôle de premier plan dans l'écologie linguistique de toute société qui a su structurer ses institutions politiques, éducationnelles et culturelles. Elle n'est pas autre chose qu'une manière d'appréhender un système linguistique donné ou une partie de celui-ci et de s'en servir. Ce que les lexicographes décrivent comme étant leur langue ou leur variété de langue est le standard de la collectivité dans laquelle ils vivent et travaillent. Autrement dit, la norme s'édifie à partir de l'usage propre reconnu à un corps social et par ce même corps dans le cadre d'une communauté plus ou moins étendue. Il existe une norme là où les individus fédérant la collectivité cible s'accordent tacitement entre eux pour admettre une façon spécifique de parler et d'écrire une langue ou l'une de ses variétés comme étant la leur. En clair, il y a norme lorsque le groupe reconnaît et sent que sa variété a suffisamment acquis de force, de prestige et d'autonomie pour accéder à la légitimation. Et cette entreprise de légitimation ne saurait venir que de l'intérieur et résulter d'un effort volontaire et collectif. À l'heure actuelle, il semble que le français du Québec se singularise de cette manière sur l'échiquier francophonien.

Il est donc indiscutable « qu'il existe une norme québécoise, en vertu de laquelle un Québécois, même non cultivé, saura très vite reconnaître comme hétérophone un francophone dont le parler représente la norme d'un autre secteur de la francophonie » (Valin 1983 : 790). La norme consiste ici à privilégier, sur la base d'arguments très divers : historiques, esthétiques, logiques, sociologiques, géographiques, politiques, etc., un usage défini de la langue française, choisi parmi d'autres tout aussi attestés, à l'ériger en modèle, c'est-à-dire à le limiter et à l'encadrer par une série de contraintes socioculturelles. La norme se présente simultanément comme un ensemble de choix conventionnels, à savoir contestables, et un instrument qui vise à instaurer une cohésion linguistique dans la société.

Une autre condition paraît essentielle, et c'est celle qui consiste à considérer que les Québécois se réclament d'une langue qui s'appelle bien *le français* et qu'ils ne le parlent ni mieux ni plus mal que les locuteurs des autres communautés de même allégeance linguistique, y compris les Français. Alain Rey a bien saisi

cette dynamique quand il écrit : « De manière comparable à l'anglais des États-Unis par rapport à celui d'Angleterre, le français du Québec, passablement écarté de celui d'Europe, tend depuis 1960 à se normaliser, et donc à se stabiliser, et souvent à réduire cet écart » (1992 : 1685).

4. La nature du québécisme

Au Québec, le débat entourant le concept de « norme » exige que soit clarifiée une autre notion, à savoir celle de « québécisme », qui en corollaire amène à se pencher sur le statut des mots québécois par rapport à la langue française.

L'idée de québécisme peut s'articuler de deux manières.

4.1. Le québécisme est un mot, un sens, une locution, etc., propre au français québécois et qui n'est pas d'usage actif en France ou ailleurs dans la francophonie — sauf s'il réfère à la réalité évoquée —, et qui, d'aventure, est identifié, marqué comme tel dans les dictionnaires d'outre-Atlantique ou dans ceux d'ici. Dans cette perspective, le québécisme possède un caractère différentiel et il correspond à la distinction traditionnelle faite par les linguistes et les lexicographes. Il s'oppose au belgicisme, à l'helvétisme, à l'acadianisme... qui eux aussi se mesurent à l'aulne du gallofrançais.

4.2. Le québécisme est un mot, un sens, une locution, etc., tiré(e) du système de la langue française et employé(e) couramment au Québec, dans le cadre des communications orales et écrites ordinaires, générales et/ou spécialisées. Selon ce point de vue, tous les mots du sous-système du français en usage normal, habituel au Québec et qui ne réfèrent pas explicitement à d'autres réalités spécifiques de la francophonie sont des québécismes.

5. Perdus dans l'histoire et dans l'espace

La langue française n'est pas singulière, mais le système qui la gère et la règle est singulier lui. Les normes, les usages sont pluriels. Ils montrent ainsi l'évolution et la rénovation de la langue. Aussi, soutenir que le français s'étale en variétés dans le temps et dans l'espace, c'est-à-dire qu'on y observe des modulations plus ou moins accentuées selon les territoires, n'est, bien entendu, ni un secret, ni

une observation originale, du moins jusqu'à ce que retentisse l'écho de l'idéologie. Car il est évident que du point de vue des positions idéologiques, l'idée de norme n'est pas neutre.

Hors d'une position nationale, il paraît absurde de se poser la question de savoir ce qu'est, au Québec, le français standard et un français de qualité. On dira que c'est le français garanti par la norme soutenue par la communauté nationale québécoise; ce standard est épaulé par tous les organes étatiques ou autrement influents (dictionnaires, grammaires, académies, textes de loi, décrets, énoncés institutionnels, etc.) et par tous les spécialistes des questions linguistiques et lexicographiques. Toute remise en cause de l'existence objective du Québec en tant que communauté propriétaire légitime de l'une des variétés valorisées de la langue française au bénéfice d'une exonorme conduit à l'invalidation de l'endonorme préconisée et à l'éradication de la francophonie en tant qu'institution défenderesse du droit à la différence linguistique. Ce droit ne peut pas être restreint au contingent des régionalismes qui enrichissent un fonds commun, le parent et le sertissent d'ornements lexicaux dont le mérite premier est d'exercer un attrait exotique ou d'être éblouissants. La vie du langage est autrement sinueuse.

6. Conclusion : dictionnaire, norme et société

La marque de registre, quelle qu'elle soit, est le signal d'un écart par rapport à quelque chose d'autre qui est accepté : une norme, des niveaux d'emploi, des situations discursives... Aussi rappeler aux Québécois que tel ou tel mot est un québécisme, au sens de « régionalisme », ce serait les inciter à le rejeter par insécurité linguistique et à rechercher la réponse « correcte » dans un autre réservoir, en l'occurrence le trésor franco-français. Identifier les québécismes, c'est, bien entendu, noter tout écart par rapport à la France (*acériculture*, *cégep*, *désencrage*, fam. *maganer*, *sacrer son camp*, *taponner*). Les trois derniers exemples ont des synonymes gallofrançais de même niveau, mais il n'en va pas ainsi pour les trois premiers qui sont davantage valorisés et qui, en France, n'ont aucune résonance conceptuelle interne. Doit-on alors envisager deux classes de mots, les bons et les mauvais ? Puis, étiqueter les mauvais et laisser errer les bons sans collier ?

Concevoir un dictionnaire, le mettre en chantier, le rédiger supposent des choix normatifs à plusieurs niveaux, notamment pour le domaine précis des marques. En théorie, les dictionnaires ne se veulent pas ostracisants : ils refusent « l'autocensure d'une norme rigoureuse » (Rey-Debove / Rey 1993 : XIII). Ils ne se veulent pas non plus contraignants : « Les dictionnaires de langue que nous [le Robert] publions ne peuvent être considérés comme normatifs » (Rey-Debove 1994 : 285). Mais leur contenu résultant d'une série de tris **qui** reposent sur des critères du bon et du bel usage, le destinataire en tire l'impression justifiée que ce genre d'ouvrage est un code de la langue prescriptif et réglé par les lexicographes identifiés comme des arbitres et des décideurs linguistiques. Pour ce qui est du point d'ancrage de notre norme, il semble acquis qu'elle est orientée du côté de « la variété standard de la couche moyenne supérieure assez fortement scolarisée » (Auger 1988 : 63). En d'autres mots, la norme est le « modèle social qui guide la réalisation des comportements linguistiques des locuteurs dans chaque groupe dont est composée la société globale elle-même » (Corbeil 1988 : 73). Elle est le mode d'existence de la suprématie d'une pratique linguistique sur d'autres qui existent dans la même communauté ou dans une communauté soeur. La norme reflète donc, y compris dans la variation linguistique régionale, la pratique qui est dominante sur un territoire à un moment précis de l'échelle du temps. Cette pratique est elle-même l'expression, la médiation et le reflet complexe de la précellence d'une variété sur une autre ou sur d'autres.

Concrètement, il est difficile de circonscrire la norme puisque la seule définition possible de cette tête de pont lexicographique est la description elle-même une fois qu'elle est achevée et disponible. Au sein de la communauté linguistique québécoise, il existe sans nul doute une norme lexicale qui influence et oriente les usages et les situe les uns en relation avec les autres. Mais, à l'heure actuelle, rares sont les dictionnaires qui concrétisent cette vision théorique et intuitive de la norme sociale québécoise. La preuve reste à venir, car la norme implicite est néanmoins réelle et elle est conditionnée par les lexicographes qui confectionnent les dictionnaires.

Rapport succinct de l'atelier portant sur la sortie post-hivernale des couleuvres de Narcisse

organisé par l'Acfas-Manitoba

Animateur de l'atelier
Ibrahima Diallo

Jour initialement prévu pour l'atelier : le 20 mai 1997.

Reporté au 28 mai 1997 :

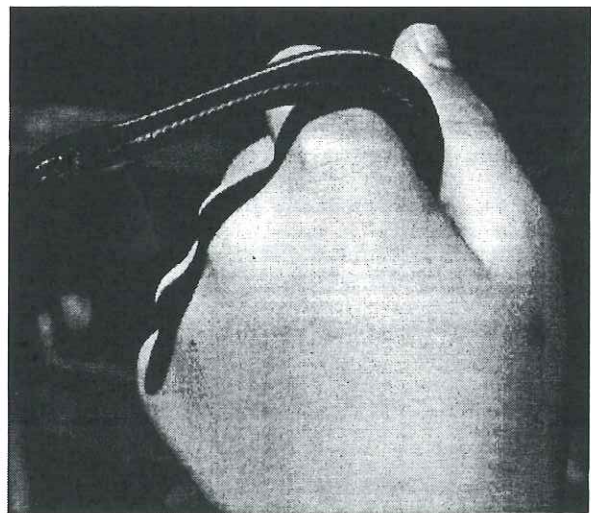
Conférence préparatoire: 8h 30 à 10h 15.

Départ pour Narcisse: 10h 15, arrivée à
12h 00. Visite guidée de 12h 15 à 14h
30.

Retour à Winnipeg à 16h 30.

Une préparation supplémentaire a eu lieu à l'intention des élèves de 2e année de l'École Taché (deux classes regroupant une quarantaine d'élèves) : le 26 mai 1997 (de 13 h à 14h 30). Ces élèves ont visité Narcisse le 29 Mai. Ceci est dû au fait qu'il leur était impossible d'assister à la séance du 20 mai et que moi je ne pouvais pas aller les guider sur le terrain la journée du 29 mai.

Participation à l'atelier du 28 mai: 6 participants dont deux de la Société Radio-Canada, ce qui nous a valu une diffusion à la télévision au "Ce soir-Manitoba" du 28 mai, et le lendemain à RDI (l'Ouest en direct) dans l'après-midi.



PROCÈS VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
du lundi 14 avril 1997
(16 h 30 au local 1153 du CUSB)

Présents: Marie-Christine Aubin, Lamine Diop, André Fauchon, André Fréchette, Michel Gagnon, Jean Lafontant, Gérald Proteau, Laurence Véron, Michel Verrette.

• Adoption de l'ordre du jour

- à ajouter: - au point n.5: choix d'un président d'élections
- au point n.6: changement de signatures pour notre compte à la Caisse populaire

ADOPTÉ

1- Adoption du procès verbal de l'assemblée générale du 15 avril 1996

ADOPTÉ

2- Rapport du Bureau de direction ou de son président

- voir le dernier numéro du Bulletin de l'Acfas-Manitoba

Nos principales activités ont été: 8 conférences, 1 atelier au Planétarium, 1 stage d'apprentissage pour une élève du secondaire. De plus, le projet de vidéo sur les couleuvres de Narcisse est toujours en cours.

Il est à signaler que deux des activités prévues (l'atelier d'astronomie et la conférence de Luc Côté) ont dû être annulées, mais sont remises à plus tard.

- Le CUSB nous a versé une contribution de 1 000\$ pour organiser des conférences - l'Acfas-Montréal nous a remis une somme identique.

- André Samson, professeur de psychologie au CUSB, vient d'être nommé au CA de l'Acfas pour un mandat de 2 ans.

Notre vice-président, Ibrahima Diallo, a récemment démissionné: nous tenons à le remercier de sa précieuse contribution au cours de toutes ces années.

3- Rapport du trésorier et présentation des états financiers

- voir page 26 du dernier bulletin. (Il y a eu quelques rentrées d'argent depuis le début de 1997: nous avons actuellement en caisse environ 3 900 \$.)

4- Affaires en suspens

NÉANT

5- Élections

Président d'élection = André Fauchon

Présidence = Michel Verrette

Vice-présidence = Gérald Proteau

Secrétaire = Laurence Véron

Trésorier = Lan-iine Diop

Conseillers = Michel Gagnon, Marie-Christine Aubin (en congé d'études)

6. Changement de signatures pour notre compte à la Caisse populaire

Proposition: "Que le président ou le vice-président ainsi que le trésorier soient autorisés à signer les chèques."
(proposée par Marie-Christine Aubin / appuyée par Michel Gagnon / acceptée à l'unanimité)

7- A-journement: 17 h 30

*GRANDS MERCI À ANDRÉ FAUCHON POUR SON TRAVAIL PENDANT SIX ANS
COMME PRÉSIDENT DE L'ACFAS-MANITOBA*

La secrétaire
Laurence Véron

Bureau de direction de l'ACFAS-Manitoba

Présidence	Michel Verrette (histoire)
Vice-présidence	Gérald Proteau (biochimie)
Secrétaire	Laurence Véron (français)
Trésorier	Amadou-Lamine Diop (chimie organique)
Conseillers	Michel Gagnon, (mathématiques) Marie-Christine Aubin (traduction) André Samson (psychologie)

Les postes de présidence et de conseillers seront à combler lors de l'Assemblée générale du 20 avril.

ÉTAT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 1997

EN CAISSE AU 31 DÉCEMBRE

	1996	1997
part sociale	5,00 \$	5,00 \$
compte chèque	1 324,88 \$	2 835,09 \$
plan 24	966,12 \$	968,58 \$
TOTAL EN CAISSE	2 296,00 \$	3 808,67 \$

REVENUS :

	1996	1997
ACFAS (Montréal)	2 500,00 \$	2 500,00 \$
intérêts	2,72 \$	2,66 \$
Collège universitaire de Saint-Boniface	1 000,00 \$	—\$
Contribution - ACFAS (Montréal)	—\$	1 000,00 \$
% cotisation	32,40 \$	—\$
TOTAL DES REVENUS	3 535,12 \$	3 502,66 \$

DÉPENSES:

	1996	1997
Caisse populaire (frais)	15,40 \$	13,40 \$
honoraires (conférences ateliers)	950,00 \$	641,80 \$
Ateliers / colloques / conférences (transport, hôtel, dépenses diverses)	2 165,52 \$	874,85 \$
rafraîchissements: ateliers, conférences	58,75 \$	31,56 \$
commandites	2 150,00 \$	—\$
frais de poste	13,59 \$	0,90 \$
papeterie	—\$	—\$
téléphone / télécopieur	71,43 \$	21,70 \$
photocopies	180,19 \$	114,37 \$
publicité	176,30 \$	291,41 \$
TOTAL DES DÉPENSES	5 781,18 \$	1 989,99 \$

Excédent (déficit)	(2 246,06 \$)	1 512,67 \$
Surplus en caisse (début de l'exercice)	4 542,06 \$	5 798,66 \$
Surplus en caisse (fin de l'exercice)	2 296,00 \$	3 808,67 \$⁽¹⁾

1. Une bonne partie de ces dépenses est déjà engagée dans des activités qui auront lieu en 1998 (conférences, ateliers, etc.). Il ne faut pas oublier que certaines subventions nous parviennent vers la fin de l'année, notamment celle du CUSB; les activités liées à ces subventions tardives ont habituellement lieu l'année suivante.